

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 Septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre du mois de septembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, David GUZZON, Julien LAURENT, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Messieurs Nicolas PAILLARD et Eric MAILLET.
Mr Nicolas PAILLARD a donné procuration à Mme Brigitte PRÊTRE.

Secrétaire de séance : Monsieur David GUZZON.

1/ Approbation du Compte Rendu du 12 Juillet 2018

Le Procès-verbal du 12 Juillet 2018 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/ Adhésion Syndicat Mixte Ouvert (GEMAPI)

Madame le Maire nous explique que sur l'organisation des compétences en matière de gestion du grand cycle de l'eau sur les bassins versant du Haut-Doubs et de la Loue, sur lesquels interviennent aujourd'hui le SMIX LOUE et le SMMAHHD dont la CCLMHD est membre ainsi que 7 autres Communauté de Communes, a conduit à considérer que la solution la plus pertinente consiste en la création d'un Syndicat Mixte Ouvert, disposant des compétences des deux Syndicats existants ainsi que de la compétence GEMAPI.

Pour adhérer à ce syndicat, il faut l'accord de la majorité qualifiée des communes membres.

Après l'exposé de Mme le Maire, le conseil municipal décide par 9 voix pour, de donner son accord à l'adhésion de la CCLMHD pour un Syndicat Mixte Ouvert.

3/ Subvention FSL / FAAD

Tous les ans, une participation financière est demandée par le Département, en ce qui concerne d'une part le FSL (fonds de solidarité pour le logement) et d'autre part le FAAD (fond d'aide aux accédants à la propriété en difficulté).

Madame le Maire fait un rappel sur les caractéristiques des deux différentes aides.

À savoir que l'an passé la commune a participé au FSL, le conseil municipal reconduit cette participation à hauteur de 0.61 € par habitant, par vote à main levée 9 voix pour.

En ce qui concerne le FAAD, le conseil municipal est contre la participation à cette aide par 9 voix.

4/ Adhésion contrat groupe SOFAXIS

Le contrat groupe que nous avons souscrit auprès de SOFAXIS arrive à son terme au 31.12.2018, ce contrat est fait pour le personnel de la commune au niveau des risques professionnels (accident travail, maternité...).

Le centre de gestion a fait un appel d'offre, la société retenue reste SOFAXIS. Les tarifs sont les mêmes que le contrat précédent, 1.10 % pour les contrats affiliés à l'IRCANTEC.

L'exposé entendu, le conseil municipal valide par 9 voix pour, le renouvellement du contrat pour 4 ans.

5/ Encaissement chèque Groupama

Madame le Maire nous informe que nous avons fait appel à un Avocat Maître SUISSA pour notre défense au Tribunal Administratif sur un dossier d'urbanisme.

Notre défense juridique Groupama prend en charge les honoraires de l'Avocat moins la franchise.
Ce jour nous recevons un chèque de 1663.50 € de l'assurance.

Le Conseil Municipal accepte d'encaisser ce chèque par vote à main levée, soit 9 voix pour.

6/ Ad@t / RGPD

Il faut savoir qu'**on impose** aux organismes publics et privés qui traitent, manipulent, gèrent ou stock des données à caractère personnel, le recours à un délégué à la protection des données à partir de Mai 2018. En tant qu'adhérent à l'Ad@t (Agence Départementale d'Appui aux Territoires), celle-ci propose ces services en deux phases : phase 1 mise en conformité pour un montant entre 450 à 500 € HT et phase 2 suivi annuel pour un montant entre 225 à 250 € HT.

Nous devons également signer une convention.

Le conseil municipal accepte cette adhésion par 9 voix pour.

7/ Bois

La Commission Bois propose de faire la vente de bois entre habitants suite au marquage réalisé par la commission.

Pour cette vente il y aura 9 lots tous sur le secteur de la Coquille. Les lots de bois seront vendus aux enchères montantes. La vente entre particuliers se déroulera le Jeudi 04 Octobre 2018 à 20h, en Mairie.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité soit 9 voix pour, pour la vente de bois.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Le responsable de l'ONF Mr Bruno HENRIET a déposé en Mairie en date du 10 Septembre 2018 la proposition de l'état d'assiette pour 2019 :

H 500 m3 I 250 m3 S 200 m3

Prévente Bois Façonnés

Par vote à main levée, le conseil municipal valide par 9 voix pour, l'état d'assiette proposé par l'ONF pour 2019 et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

La Commission Bois a fait un marquage d'arbres en bordure des routes Ecole, Delevrat, et route du Fort, au vu des risques liés à leur taille et à leur l'âge, nous devons assurer la sécurité pour tous.

Nous sommes conscients que l'abattage d'arbres peut perturber l'environnement et les habitudes de chacun mais un programme de replantation est prévu.

8/ Questions Diverses

- Suite à un courrier d'un administré pour acheter du terrain, le conseil municipal ne veut pas répondre favorablement à cette demande.
- Une administrée à fait une demande pour qu'on matérialise plusieurs passages piétons au sein du village, on verra cela au printemps.
- L'Association du Rouge Bief demande à la commune une autorisation de fermer une partie du garage de l'école pour mettre en sécurité leur matériel, le conseil a donné un avis favorable.
- Une demande orale accompagnée d'un courrier, pour recherche d'un local d'environ 100 m2 pour l'installation d'une MAM (Maison d'Assistante Maternelle) a été déposé en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.